

Fiche produit

Panneau d'adhésion. Chiens interdits 10x10cm rd46633

Marque: NORMALUZ

Référence: ALM 3479.0064



Panneau interdisant les chiens, modèle RD46633. Fabriqué en matériau résistant aux intempéries. Dimensions: 10x10 cm. Conception claire et lisible, idéale pour les parcs, les espaces privés ou les entreprises. Conforme aux réglementations en matière de signalisation. Impression durable et couleurs vives. Installation facile.

[Voir le produit en ligne](#)

Description

Le panneau adhésif Interdit aux chiens 10x10cm RD46633 est la solution idéale pour contrôler l'accès des animaux dans des zones spécifiques. Fabriquée à partir d'un matériau résistant aux intempéries, cette signalisation assure une durabilité exceptionnelle même dans des conditions difficiles.

Son design clair et lisible, mesurant 10x10 cm, en fait le choix idéal pour les parcs, les espaces privés ou les entreprises qui souhaitent établir des restrictions sur la présence de chiens. Conforme aux normes de signalisation, ce panneau adhésif assure sécurité et ordre dans n'importe quel espace.

De plus, son impression durable et ses couleurs vives assurent une visibilité optimale, même à longue distance. L'installation facile de ce panneau permet de le placer sur n'importe quelle surface lisse rapidement et facilement, sans avoir besoin d'outils spéciaux.

En bref, le panneau adhésif Interdit aux chiens 10x10cm RD46633 est le choix parfait pour ceux qui recherchent une signalisation efficace, durable et de haute qualité pour contrôler la présence de chiens dans des zones spécifiques. N'attendez plus et obtenez le vôtre dès aujourd'hui !

Caractéristiques

Haute	10cm
Largeur	10cm
EAN	8422838131428
Matériel	PVC

Mesures	10x10cm
---------	---------

Ce document est établi à partir de la fiche publiée sur notre boutique et est fourni à titre informatif. Il n'a pas de caractère contractuel. Il peut contenir des erreurs ou omissions et ne remplace pas la fiche technique du fabricant.

[Pour toute question, contactez notre équipe d'assistance](#)

Article téléchargé le 27 septembre 2026